

ARMOY



JUILLET 2022

Bulletin municipal n° 70



Édito...

Chères Armoisiennes, Chers Armoisiens,

En parcourant ce bulletin vous pourrez constater que la vie municipale reprend ses droits avec de nombreuses animations. Vous découvrirez aussi les prochains chantiers qui vont rythmer l'année 2022 et 2023.

Nous avons pu, avec le traditionnel nettoyage de la commune, organiser la journée de l'environnement en présence de l'Association pour la sauvegarde du Léman et le SIAC donnant lieu à une conférence au plus haut point intéressante.

Le traditionnel repas de la fête des mères a pu avoir lieu après 2 années d'interruption.

Le permis de construire de la future mairie a été déposé à Thonon-Agglomération le 11 avril dernier pour instruction et sera ensuite transmis à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité pour avis. La signature du permis de construire est prévue cet été. Une réunion aura lieu en septembre pour vous présenter les plans de cette nouvelle mairie.

Les enfants pourront jouer en toute sécurité, la clôture autour des jeux étant terminée.

Les travaux de la modification de la vitrine de VIVAL sont terminés.

Les volets extérieurs du Pôle Santé seront repeints en août ainsi que la mise en place d'une paroi isolante à l'intérieur du cabinet Orthophoniste.

Côté social, nous avons couramment février, alors que la Covid sévissait à nouveau et couramment juin dans le cadre du plan canicule, contacté toutes les personnes vulnérables inscrites sur notre registre communal. Cinq nouveaux dossiers d'aide aux personnes âgées ont été effectués.

A toutes et tous je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances d'été.

Patrick BERNARD

SOMMAIRE

> Page 2

EDITO

> Page 3

INTERVIEW DU SIVOM

> Pages 4-5

COMPTE-RENDUS

> Page 6

BUDGET

> Pages 7-11

ENVIRONNEMENT

> Pages 12-15

VIE MUNICIPALE

> Pages 16-17

TRAVAUX

> Pages 18-19

ARTS'MOISIENS

> Pages 20-25

VIE ASSOCIATIVE

> Pages 26-27

PROJETS

> Pages 28-30

PAGE JEUX - ÉTAT CIVIL - COMMERCE

> Page 32

INFOS PRATIQUES

INFOS

- Mairie : 202, route du Bois de la Cour

- Heures d'ouverture :

Lundi : 9 h / 12 h - 13 h 30 / 16 h

mardi : 9 h / 12 h

mercredi : fermé

jeudi et vendredi : 9 h / 12 h

- Tél. 04 50 73 95 74 - Fax 04 50 73 98 57

Mail : mairie@armoy.fr - Site : www.armoy.fr

- Permanences du maire : sur rendez-vous

> Directeur de la publication :

Patrick Bernard

> Comité de rédaction :

Martine Abdoun, Agnès Hubert,
Philip Larcher, Martine Sieger

> Création et impression :

Fillion Imprimerie

Nous avons rencontré, pour vous, les membres du service technique du SIVOM, syndicat intercommunal créé en 1984 par les mairies d'Armo y et du Lyaud. Ces techniciens de l'ombre œuvrent au quotidien et assurent les services essentiels au bon fonctionnement des deux communes.

POURQUOI AVONS-NOUS TENU À LES RENCONTRER ?

À l'époque où la pandémie de COVID19 forçait les français à se confiner chez eux, cette équipe d'hommes soudés a poursuivi son action pour assurer notre confort. Il convient donc ici de leur rendre hommage et de les remercier pour ce qu'ils font car ils sont trop modestes pour se mettre en avant. C'est aussi l'occasion de (re)découvrir le SIVOM et une partie de sa mission.

QUI SONT-ILS ?

C'est une équipe constituée de 3 employés municipaux à temps plein – Rémi FILLON (le chef d'équipe), Matthieu MERCIER et Jérémy VIDAL - et de 2 saisonniers – Jean-Marc BIDA L et Sylvain VUATHOUX. Ce n'est pas seulement une équipe de "bons bricoleurs" ou de paysagistes. Bien que chaque membre de l'équipe soit plus ou moins spécialisé, comme dit Rémi : "pour ce travail, il faut aimer être polyvalent" et ne pas avoir peur du mauvais temps.

QUELLES SONT LEURS MISSIONS ?

- La maintenance des bâtiments publics : réparations diverses dans les 2 mairies (Armo y et Le Lyaud), les salles des fêtes, l'école, etc...
- La voirie : déneigement/salage des routes en hiver, nettoyage du réseau d'eau pluviale, fauchage des fossés, marquage au sol...
- L'entretien des espaces verts et des terrains de sport : maçonnerie, peinture, taille, tonte et débroussaillage du domaine public. Ils ont notamment procédé aux travaux de terrassement pour les jardins partagés et d'engazonnement de l'aire de jeu.
- La préparation des événements, fêtes et manifestations communales : installation des chapiteaux et des scènes de concert, agencement des salles de conférence, démontage et rangement...

On en oublie probablement, tant leurs tâches au quotidien sont variées. Rémi nous explique que depuis son arrivée au SIVOM en 2009, le volume de travail a augmenté de manière constante, notamment en raison de l'accroissement des populations habitant les 2 communes. Néanmoins, il y a fort à parier que le travail actuel du SIVOM sera tôt ou tard impacté par un nouveau partage des compétences (en cours et encore à venir) entre les communes d'Armo y et du Lyaud d'un côté et Thonon-Agglomération de l'autre, notamment au sujet des eaux pluviales.



QUEL A ÉTÉ L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR LEUR TRAVAIL AU QUOTIDIEN ?

Avec le premier confinement, il y a eu comme un moment de flottement. Cette maladie était nouvelle et on ignorait tout de son mode de transmission. Outre l'anxiété que cela générait, le

temps semblait s'être arrêté, ..., du moins pendant 2 semaines et demi seulement pour nos amis du SIVOM. Très vite, il a fallu reprendre du service car les espaces verts notamment, en pleine explosion printanière, n'étaient pas "confinés", comme le précise justement Rémi. Une fois les retards comblés, la "routine" est revenue, avec quelques adaptations notables cependant, comme par exemple, la fermeture de l'aire de jeu, la mise en place de la signalisation en lien avec la crise sanitaire, la distribution de bulletins d'information municipale dans les boîtes aux lettres des habitants confinés ou la réouverture de l'école selon un protocole national livré au compte-goutte, changeant et pas toujours très clair.

Si la mission en elle-même était impactée, le travail en équipe l'était aussi : un agent maximum par véhicule et pauses-café individuelles uniquement...

QU'EN EST-IL DE LA SITUATION DE L'ÉQUIPE AUJOURD'HUI ?

L'équipe recrute ! Le service technique du SIVOM cherche notamment un jardinier/paysagiste pour un poste à temps plein, suite au départ d'Alain BONDAZ après 27 ans de bons et loyaux services.

Par ailleurs, avec la détente sur le plan sanitaire, tout est revenu à la normale. L'équipe du service technique fonctionne bien. Il y a cependant une mission qu'ils sont malgré eux obligés de faire alors que cela ne relève pas de leurs compétences : le ramassage des déchets sauvagement entreposés près des conteneurs de tri sélectif. Nous l'avons déjà évoqué dans un bulletin municipal précédent, mais ce manque de civisme caractérisé perdure.

Sur l'ensemble des deux communes, il existe 7 points de collecte. Deux fois par semaine, avec 2 fourgons souvent pleins, les services techniques du SIVOM doivent emmener en déchetterie les déchets que les habitants n'ont pas eu le courage d'amener par eux-mêmes. C'est autant de temps que l'équipe ne peut pas passer à effectuer sa mission véritable et cela frise le manque de respect pour cette équipe dévouée. Le ramassage d'un moteur de voiture a notamment nécessité l'emploi d'un tracteur. Rémi précise que ce n'est ni drôle, ni intéressant pour l'équipe, voir même triste quand le volume des déchets augmente après chaque période de Noël.

Il est donc important de rappeler ici que ces zones de tri sélectif ne sont pas des dépotoirs. Chers habitants d'Armo y, nous comptons donc collectivement sur votre sens civique et votre vigilance. Merci pour nos amis du SIVOM.



Après 27 ANS de bons et loyaux services au SIVOM D'ARMOY LE LYAUD Alain BONDAZ nous quitte pour d'autres horizons.

C'est au cours d'un goûter offert par la mairie d'Armo y, en compagnie de quelques élus, des secrétaires, de la bibliothécaire et de ses collègues du SIVOM, qu'il a été salué et remercié pour son travail durant ses longues années.

Merci Alain, nous te souhaitons bonne chance.

ARVI PAS !!

URBANISME : PLUI HM

RESTEZ CONNECTÉ, PARTICIPEZ !

Le PLUI HM (Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité) définira le projet global d'urbanisme et d'aménagement ainsi que les règles d'utilisation des sols pour les 25 communes de l'agglomération. Une fois approuvé, cet outil sera le seul document référence d'aménagement pour le territoire. Parce qu'il est essentiel dans l'organisation de notre vie au quotidien, votre contribution est essentielle !

Mené par un groupement de bureaux d'études qui analyse toutes les composantes du territoire (habitat, mobilité, urbanisme, agriculture, gestion des eaux, des déchets, etc.), le diagnostic du PLUI HM sera livré à l'automne 2022. En attendant cet état des lieux, de premiers outils de recueil d'avis sont lancés.

Communiquez vos premières remarques :

Les élus se sont réunis dès le mois de mars pour convenir des modalités de conduite du projet, notamment des modalités de participation des associations et habitants. Il a ainsi été décidé d'une nouvelle forme de consultation. Une plateforme sera disponible à compter de cet été, via le site internet de Thonon Agglomération, pour vous permettre de laisser vos remarques sur le patrimoine et les grands paysages.

- Quelle vue est à valoriser, à préserver sur votre commune ?
- Quels espaces trouvez-vous remarquables ?
- Quels éléments vous semblent refléter le patrimoine spécifique de notre territoire ? etc.

Ces questions seront abordées sous forme de cartes et d'éléments graphiques. "Nous souhaitons une entrée dans la participation de ce projet différente de ce que nous pratiquons d'habitude (souvent des sollicitations par questionnaire), et dont les contributions peuvent être traduites utilement dans le PLUI HM" explique Christophe Songeon, Vice-Président, en charge de la Politique de l'aménagement du territoire, du cadre de vie et de la stratégie foncière. D'autant que les associations locales ont une connaissance fine des éléments remarquables patrimoniaux ou paysagers. Ce sont des données précieuses dans les projets d'aménagement à venir puisqu'ils reflètent aussi l'attachement que chacun entretient avec son lieu de vie. "L'implication, la participation de chacun doit pouvoir s'effectuer tout au long du projet. C'est important d'être en lien régulier avec les avis et les remarques des habitants. D'autres événements, sessions live, etc. seront développés sur la plateforme." Des réunions publiques seront également organisées (voir encadré).

Dernier document stratégique :

Ce PLUI HM, qui sera approuvé à la fin 2025, viendra clore une série de concertations et de documents stratégiques initiés depuis 2017.

En effet, le projet de territoire, également en cours et dont la concertation grand public a démarré en début d'année, sera finalisé début 2023. Feuille de route politique de l'intercommunalité, le projet de territoire est plus large, et dans sa fonction, puisqu'il structure le cadre du travail de l'intercommunalité avec ses communes et ses partenaires.

À l'échelle de la ville de Thonon, les Assises du développement urbain ont été élaborées dans ce même esprit ; structurer une vision d'avenir de la ville, entre préservation et développement, ainsi que la relation avec ses partenaires. "Les collectivités et l'intercommunalité travaillent en étroite collaboration et en bonne temporalité. Le projet de territoire et les Assises du développement urbain ayant eu lieu avant le PLUI HM, les contributions et conclusions viendront naturellement nourrir ce dernier. Une partie des habitants et des acteurs de l'agglomération s'étant déjà beaucoup mobilisés dans ces deux démarches, lancées depuis 2021, des éléments clés pourront ainsi déjà être fournis" conclut Christophe Songeon.

Vos grands rendez-vous :

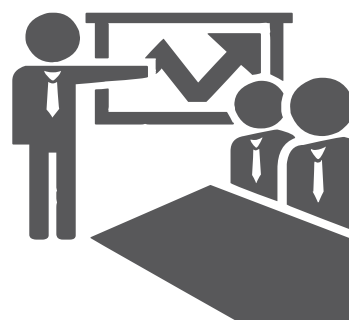
Décembre 2022 : 1^{ère} réunion publique, présentation de la démarche, diagnostic et enjeux.

Automne 2023 : 2^e réunion publique, présentation du projet d'aménagement et de développement durable.

2024 : 3^e réunion publique, projet réglementaire.

Nouveauté ! Une plateforme restera accessible en ligne pour recueillir vos avis et remarques tout au long du projet.

Accédez-y via le site thononagglomeration.fr (rubrique Grands Projets).



ÉCOLE PRIMAIRE ARMOY - LE LYAUD

2021-22 aura encore été une année perturbée par la COVID. Toutes les classes ont été touchées. Janvier avec son pic des contaminations et un protocole sanitaire changeant fut la période la plus compliquée à gérer.

Tout n'a pas été complètement "noir" cependant : La communication s'est trouvée facilitée par la mise en place de l'outil informatique "Kidizz".

Au cours des congés d'hiver, le système des "vacances apprenantes" (5 matinées de 3 h) a pu être mis en place à l'école pour les enfants du CE2 au CM2.

Parmi les activités et les sorties scolaires réalisées malgré tout cette année, on note :

- 19 octobre : spectacle à la MAL pour les CE1 et CE2 : Odin et la petite sirène
- 22 octobre : spectacle à la MAL pour les GS/CP et CP : Les 3 brigands.
- 19 novembre : "Les sorcières ça n'existe pas" : spectacle de la compagnie Patamouss pour les maternelles.
- Dispositif école et cinéma pour de nombreuses classes d'élémentaires avec la deuxième séance qui a eu lieu le 11 mars dernier Projet Watty (économies d'eau et d'énergie) : avec Thonon Agglo pour les classes de CE1, CE2, et CE2/CM1
- Projet philatélie pour la classe de CE2/CM1

- Projet Odyssee: projet musical pour les classes de CM1 et CM1/CM2 avec des représentations qui ont eu lieu les 8 mai et 3 juillet à Sciez et à Bons. Une séance a été réalisée avec intervenant le lundi 7 mars.
- 25 mars : spectacle en maternelle.
- Vendredi 6 mai : Spectacle Runa pour 3 classes (CM1, CM1/CM2 et CM2).
- 6, 16 et 19 mai : pour les Maternelle et GS/CP - Ferme Agricoool.
- Voile : 9 et 10 mai pour 2 classes et le 13 et 14 juin pour 1 classe. Les CM1 de Mme Morand seront rattachés au projet voile, avec les autres CM1.
- Piscine : 5 créneaux. Départ anticipé pour certaines classes car ils doivent être dans l'eau à 8 h 50. Les séances débutent à partir du 31 mars et se terminent le 16 juin. Au cours de celles-ci, nous faisons passer le CAA (Certificat d'Aisance Aquatique) aux CM1 et CM2.
- 3 juin : spectacle Léon pour la classe de CE2/CM1.
- 7, 9 et 10 juin : Musée Viuz-en-Sallaz : Maternelle + GS/CP.

Nous préparons déjà la rentrée prochaine et attendons à cette occasion un total de 347 élèves... Les locaux ainsi que les cours de récréation arrivent à saturation. Une réflexion doit être menée avec nos élus pour les années à venir car la population s'accroît. Des familles s'installent avec de jeunes enfants. Des travaux d'étanchéité de la toiture en cycle 3 (couloirs et escaliers) et sous le préau du cycle 2 seront à réaliser.



Le Clos
des
Champs

Location de chambres.
Studios et appartements meublés

M^{me} et M^{me} Colliod
3562, Chef lieu
74200 ARMOY

Tél. 04 50 17 33 74
Port. 06 80 89 31 10
le-clos-des-champs@orange.fr



Vos Ongles et moi

Prothésiste Ongulaire à domicile
74200 Armoiy
06 04 00 12 79



Conseils en diététique
et micronutrition
Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
Location - Livraison à domicile

Valérie et Mario LACAVA - Tél. 04 50 70 51 93
pharmaciedenoyer@perso.alliadis.net
388, av de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Groupement 744
RÉFÉRENCE



Allianz

Laetitia LOLLIOZ
Agent Général
06 01 32 21 73

1, av. du Vernay - 74200 THONON
Tél. +33 (0)4 50 71 01 43 - lollioz.thononlesbains@allianz.fr
Orias n°16006216



Méchoui
des Savoie
Traiteur à domicile

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
mechouidessavoie.com
Portable 06 11 87 74 63

- Réceptions, Mariages
- Baptêmes, Anniversaires
- Repas d'entreprise...

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note est également disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

- La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir, il existe trois principaux types de recettes, la fiscalité, les dotations versées par l'Etat et les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

- La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours...)
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions, le fonds de compensation de la TVA. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement :

Chap	Libellé	Montant voté
011	Charges à caractère général	251 669
012	Charges de personnel	139 420
014	Atténuations de produits	12 000
65	Autres charges de gestion courante	418 390
66	Charges financières	26 000
67	Charges exceptionnelles	5 000
022	Dépenses imprévues	50 000
042	Opérations d'ordre entre section	46 867
	TOTAL	949 346

Les recettes de fonctionnement :

Il a été décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux par rapport à 2021. Néanmoins, la loi de finances prévoit la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023. Depuis 2021, les communes perçoivent en compen-

sation de leur perte de recette, le produit du foncier bâti des départements.

Chap	Libellé	Montant voté
013	Atténuations de charges	2 612
70	Produits des services	17 124
73	Impôts et taxes	661 560
74	Dotations et participations	210 978
75	Autres produits gestion courante	52 000
77	Produits exceptionnels	700
002	Résultat reporté	660 080
	TOTAL	1 605 054

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

Les dépenses d'investissement :

Chap	Libellé	Montant voté
20	Immobilisations incorporelles (études)	0
204	Subventions d'équipement versées	42 000
21	Immobilisations corporelles	406 465
23	Immobilisations en cours	124 473
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 000
16	Remboursements d'emprunts	45 012
020	Dépenses imprévues	25 000
	Restes à réaliser 2021	689 660
	TOTAL	1 336 610

Les projets d'équipements et de travaux (chapitres 20 21 23 du tableau ci-dessus) portent essentiellement sur les domaines suivants :

Aménagement Grange centre village	250 000
Aménagement jardins partagés	10 000
Mise aux normes électriques – bâtiment mairie	10 000
Réfection route de la Chavanne	100 000
Installation chicanes Lonnaz	12 000
Réfection chemin de la Procession	13 000
Sécurisation traversée du Chef-lieu	67 000
Géoréférencement réseau EP – SYANE	5 415
Eclairage public – parking stade	1 900
Acquisition chapiteaux	3 150
Construction nouvelle mairie	57 473

Les recettes d'investissement :

Chap	Libellé	Montant voté
13	Subventions d'investissement	272 136
10	Dotations-Fonds divers-Réserves	45 356
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	657 401
040	Opérations d'ordre entre sections	46 567
001	Solde d'exécution positif reporté (n-1)	282 891
	Restes à réaliser 2021	32 259
	TOTAL	1 336 610

LES ÉLUS À LA FERME

Les élus sont régulièrement invités à visiter des exploitations agricoles.

Ces visites sont organisées par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc à destination des élus.



Malgré le froid et les précipitations de neige abondantes, les élus de Thonon Agglomération ont répondu présents le samedi 2 avril à cette 6^e édition organisée sur leur territoire. Les agriculteurs de la SICA des Terres du Léman ont souhaité mettre en avant la réalité et les contraintes de leur métier ainsi que les bénéfices apportés par la présence de l'agriculture pour la dynamique du territoire.

Les élus ont été accueillis sur l'exploitation de Pierre LACROIX, producteur en vaches laitières à Fessy. Une trentaine de participants a pu avoir des explications sur le fonctionnement de l'exploitation laitière qui les accueillait, mais aussi sur les filières fromagères sous signe de qualité et leurs liens au territoire, ainsi qu'un focus sur la diversité des productions et modes de commercialisation. La présentation des trois volets production, transformation et commercialisation a permis de mieux comprendre ce métier mais aussi sa complexité lorsqu'il s'agit de s'adapter aux consommateurs et aux exigences sanitaires ; ou encore de recruter et de fidéliser sa main d'œuvre.

Les principaux enjeux actuels ont été développés : la ressource foncière (terre nourricière, adaptation au changement climatique, garants de l'image de marque des produits des deux Savoie, cohabitation distendue avec la fréquentation des espaces), la transition agro écologique en cours (la biodiversité, les enjeux de l'eau, le réchauffement climatique, la préservation des sols, l'utilisation des produits de

protection des plantes). Ces sujets ont occupé une grande place dans les échanges avec les élus.

Joël BAUD GRASSET, Conseiller départemental sur le canton de Sciez, a conclu la matinée en remerciant les intervenants pour la richesse des échanges de cette demi-journée.

Philippe MERMAZ et Yves BESSON, respectivement Président de la SICA et membre du bureau de la Chambre d'Agriculture, ont quant à eux insisté sur la nécessité de travailler en partenariat entre élus et profession agricole sur l'ensemble des projets de développement et des projets structurants pour le territoire.

La réunion s'est terminée par la visite de l'exploitation et un buffet.



DN METALLERIE
Métallerie - Ferronnerie - Motorisation
Tous travaux Acier - Inox - Alu

597 Rte des Blaves - ZI de Noyer - 74200 Allinges
Tel. 06 14 13 29 79 - contact@dnmetallerie.com
www.dnmetallerie.com

Certifié **KNX**

sarl **DANTONY ELECTRICITE**

- Alarmes ■ Interphone ■ Domotique
- Automatismes de portails
- Chauffage électrique

129C, chemin de la Folatière, sur Lonnaz
74200 ARMOY - Tél. 06 27 13 42 17
dantony.electricite@yahoo.fr

B C **MENUISERIE - AGENCEMENT**
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
artisan
Bruno COUEDEL

Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
bruno-couedel@wanadoo.fr

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

C'est sous un beau soleil qu'a eu lieu la journée de l'environnement à Armoiy, le dimanche 15 mai 2022. Retour sur cette journée, ô combien ludique et instructive.

Dès 8 h du matin, de courageux volontaires se sont rassemblés devant la mairie autour d'un café, puis, après s'être équipés d'un gilet jaune, d'une pince et de sacs poubelle, sont partis de 8 h 30 à 11 h emprunter l'un des 5 parcours au choix mis en place par l'équipe municipale afin de ramasser les déchets sauvages qui jonchent çà et là le sol de notre campagne.



Vers 11 h, adultes et enfants se sont rassemblés autour de Jean-Marcel DORIOZ (ancien directeur de recherche scientifique de l'INRAE*) pour procéder au tri, à l'analyse et au pesage de ces déchets dans une ambiance conviviale.



8 kg de verre, 5 kg d'acier/ferraille/aluminium, 11 kg de plastique et 10 kg d'objets et matériaux divers, soit un total de 34 kg de déchets, ont ainsi été ramassés par nos volontaires sur les 5 km² que représentent environ le territoire communal (soit un peu moins de 7 kg/km²). Les déchets les plus polluants ne sont pas forcément ceux qui mettent le plus de temps à se désagréger, nous a expliqué M. DORIOZ. Tous les matériaux utilisés pour confectionner des emballages de toutes sortes (acier, verre, cartons en cellulose...) sont en fait déjà présents dans la nature. Ce qui génère une pollution chimique

(et pas seulement visuelle), ce n'est pas tant ces emballages, mais tous les additifs, colorants et peintures qui colorisent ces matériaux ou sont sensés les rendre plus résistants et/ou étanches.



Un grand merci à tous ces volontaires et en particulier aux enfants, dont l'enthousiasme faisait véritablement plaisir à voir !

Cette journée de l'environnement s'est poursuivie dans l'après-midi par une conférence-discussion sur le thème de l'eau dans le bassin lémanique. 3 spécialistes sont intervenus : Jean-Marcel DORIOZ et Paul ROUX (tous deux représentant l'Association pour la Sauvegarde du Léman - ASL) et Gil THOMAS (vice-président du SIAC* et maire de Cervens).



Sans faire de politique et verser dans la culpabilisation ou l'auto-flagellation, chacun a pu apporter un témoignage sur des actions menées dans un cadre associatif ou institutionnel. Nos intervenants ont projeté un éclairage, à la fois scientifique et technique sur l'importance du lac Léman et des rivières comme la Dranse pour notre bien-être de riverain, notre économie et notre santé. Bien que toute prospective dans le domaine soit très complexe à établir, ils nous ont fait part de leur vision quant au devenir du bassin lémanique dans un contexte général de réchauffement climatique et d'appauvrissement de la biodiversité. Sans céder à la facilité d'un discours alarmiste, ils ont su répondre aux interrogations du public en insistant sur la chance que nous avons de vivre

au cœur de ce bassin et sur la nécessité de le préserver. En parallèle à la conférence, Maxime GAY (Accompagnateur en montagne – "Savoie Jura Randonnée") tenait un bar à eau et un stand d'information pratique et ludique sur le Géoparc du Chablais qui fête ses 10 ans cette année. Ce Géoparc, géré par le SIAC, est un label soutenu par l'UNESCO. Il s'agit d'un ensemble de sites et de paysages dont l'intérêt géologique est intégré dans des programmes de protection, d'éducation et de développement durable. L'objectif de ces programmes est d'étudier et de prôner les liens entre l'héritage géologique d'un territoire et ses patrimoines naturels, culturels et immatériels.

RAPACES NOCTURNES

Dans notre commune d'Armoiy, il est possible d'observer quatre espèces de rapaces nocturnes. Dans le bulletin précédent nous vous avons présenté les deux premiers : la Chouette hulotte et l'Effraie des clochers.

Voici les deux suivants :

Le Hibou moyen-duc

Le Hibou moyen-duc a été observé ou entendu plusieurs fois à Allinges et au Lyaud... Il mesure 35 à 39 cm. En début de saison, on peut entendre le chant du mâle, une succession de "Ouh....Ouh....Ouh...". Le bruyant claquement d'ailes est aussi caractéristique de l'espèce. La femelle pond ses œufs dans un nid abandonné de corvidés ou de rapaces diurnes. En juin-juillet, les plaintes grinçantes des jeunes affamés emplissent les nuits. Ce hibou doit disposer, pour se nourrir, de surfaces dégagées, ouvertes à semi-ouvertes (prairies, cultures, pelouses, friches agricoles ou industrielles, jardins et vergers, milieux forestiers ouverts) et d'un support arboré pour la nidification (grands arbres surtout à feuillages persistants, conifères). On peut le trouver jusqu'au cœur des villages, car il n'est pas farouche... une silhouette brièvement aperçue de nuit dans les phares d'un véhicule, en vol ou posée sur un piquet de clôture en rase campagne.



Le Hibou grand-Duc

Le Hibou grand-duc est le plus grand rapace nocturne du monde, de 62 à 65 cm de long. C'est un animal fascinant avec son regard perçant et son envergure impressionnante. Son cri grave "ooh-uh", accentué sur la première syllabe pour le mâle, et sur la deuxième syllabe pour la femelle peut être entendu à 1 km à la ronde.

Un grand merci là encore à tous ces intervenants pour cette journée éducative et agréable !

*INRAAE : Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

*SIAC : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

Pour aller plus loin sur ces sujets :

Association pour la Sauvegarde du Léman :
asleman.org

SIAC - Syndicat Aménagement du Chablais :
siac-chablais.fr

Bienvenue dans le Géoparc mondial Unesco du Chablais - site officiel : geoparc-chablais.com

Il reste sur son territoire qu'il définit pendant toute l'année et réutilise souvent le même site de nidification plusieurs années de suite. Ce site est en général une zone rocheuse, une crevasse ou le creux d'un arbre aménagé (parfois). Des habitants de notre commune d'Armoiy l'ont entendu en début d'été, non loin du Bois de ville et des Vouas du Lyaud.



Rappel : N'hésitez pas à signaler la présence de l'un de ces 4 rapaces sur la commune ou de tout animal blessé ou mort sur le site de la LPO 74 * ou à Elisabeth Rocheteau. Collecter les informations sur la faune sauvage permet de mettre en place des dispositifs qui réduisent les taux de mortalité des animaux, de protéger les lieux de nidification etc...

Attention à ne pas déranger les oiseaux, de même que tous les animaux sauvages, sur les lieux de reproduction.

Se tenir à distance des nids en période de nidification car, dans le cas contraire, cela pourrait causer son abandon par ses occupants. Rester sur les sentiers tracés afin de ne pas modifier la végétation en laissant des traces de votre passage pour ne pas conduire les prédateurs au nid. Tenir les chiens en laisse afin qu'ils ne dérangent pas notamment les nidifications près du sol, comme celle du troglodyte mignon ou du rouge-gorge... Une loi est d'ailleurs prévue à cet effet. Elle impose de tenir son chien en laisse en forêt du 15 avril au 30 juin, période de reproduction des animaux sauvages.

Mieux connaître et comprendre la nature aide à mieux la respecter et à la protéger.

Elisabeth Rocheteau, habitante d'Armoiy

06 74 96 01 26 - elisabeth.rocheteau@gmail.com

Avec l'aide de la LPO 74 *Ligue Protectrice des Oiseaux et faune sauvage.

Retour sur l'animation Cultivons la biodiversité du 27 mars dernier à Armoy

Pour célébrer l'arrivée du printemps, et le début de ses actions biodiversité et jardinage au naturel, le CPIE Chablais Léman a organisé une journée "Cultivons la biodiversité" le 27 mars dernier à Armoy.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu participer à cette journée, voici une petite synthèse de notre animation de l'après-midi sur le thème "Mon jardin à la loupe". 2 ateliers ont été proposés aux 30 participants, un pour plonger à la rencontre des petites bêtes du sol et un pour découvrir comment mieux accueillir les pollinisateurs sauvages dans son jardin.

Atelier 1 : les invertébrés du sol

La biodiversité du sol représente $\frac{1}{4}$ de la biodiversité de notre planète ! Des plus petits microorganismes et champignons jusqu'aux vertébrés en passant par les insectes et autres invertébrés, ces organismes ont un rôle essentiel pour la bonne santé de nos sols.

Ils assurent la dégradation et la transformation de la matière organique, ils participent à la structuration des sols mais aussi à la régulation des populations. De fait, ils jouent un rôle primordial dans la fertilité des sols et dans la lutte contre les ravageurs du potager.

Ils n'échappent cependant pas aux pressions humaines : pollution, imperméabilisation, compaction des sols, érosion, changement d'usage ou encore la fragmentation des milieux impactent ces petites bêtes essentielles.



Le 27 mars 2022 sur le site du futur jardin partagé d'Armoy, nous avons proposé une découverte de ces organismes encore trop méconnus. Pour faire cela, nous avons utilisé comme base le protocole Jardibiodiv, observatoire de sciences participatives de l'INRAE mis en place par Apolline Auclerc (<http://ephytia.inra.fr/fr/P/165/jardibiodiv>). Des pièges ont été installés la veille pour capturer quelques protagonistes des sols. Vers de terre, larves de coléoptères, cloportes, collemboles ou glomérus ont ainsi pu être scrutés et observés par quelques curieux avant d'être relâchés et de reprendre leur tâche.

Quelques gestes permettent de protéger cette précieuse biodiversité à commencer par quelques techniques de jardinage au naturel :

- l'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires
- un travail du sol raisonné et respectueux de cette faune particulière (pas de retournement du sol ou de travail en profondeur)
- la couverture de son sol (avec du paillage par exemple)
- la valorisation de la matière organique sur place (comme l'utilisation de son compost pour nourrir les sols)
- Le ré-ensauvagement de son jardin en variant les habitats disponibles : planter une haie, laisser une parcelle en friche, garder un tas de bois, planter des espèces locales ...



Atelier 2 : le diag' pollinisateurs

En parallèle de cet atelier sur les petites bêtes du sol, le second atelier était lui consacré à l'accueil des pollinisateurs sauvages du jardin.

Les pollinisateurs sauvages sont indispensables pour la reproduction de 90 % des plantes sauvages et 75 % des espèces cultivées, ils sont donc plus que bienvenus au jardin !

En France, plus de 20 000 espèces d'insectes vont se nourrir dans les fleurs, en se déplaçant de fleurs en fleurs, ils peuvent transporter avec eux du pol-

len et ainsi contribuer à la pollinisation. Abeilles sauvages et domestiques, guêpes, fourmis, papillons de jour et de nuit, syrphes, moustiques, scarabées, coccinelles, et même les perce-oreilles participent au transport de grains de pollen ! Mais bien entendu, toutes ces espèces n'ont pas la même efficacité pollinisatrice. On côtoie donc tous les jours au jardin une grande diversité d'insectes pollinisateurs, et cette diversité est essentielle !

Les abeilles sont un des groupes les plus efficaces pour la pollinisation. On pense tout de suite à l'abeille domestique, la seule à faire du miel, mais il existe plus de 1000 espèces d'abeilles sauvages en France !

Ces insectes pollinisateurs sont donc indispensables à la vie des écosystèmes et à l'alimentation humaine.

Comme pour les petites bêtes du sol, ces insectes ne sont pas épargnés et sont affectés par la pollution de l'air, de l'eau et du sol, par la destruction de leurs habitats, par le changement climatique et l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes. 1/3 des insectes ont disparu en Allemagne en 10 ans (sur 300 sites de prairies et de forêts suivis...).

Comment savoir si mon jardin est accueillant pour les pollinisateurs ?

Afin de favoriser leur présence au sein de son jardin, l'association Arthropologia a conçu un guide pratique dont le but est d'explorer, d'évaluer et d'agir pour les pollinisateurs de son jardin ! (à découvrir ici). Le diag' pollinisateurs permet donc d'évaluer grâce à une grille à remplir la capacité d'accueil de son jardin pour les pollinisateurs et d'identifier les pistes d'amélioration.

3 thématiques sont à étudier dans son jardin :

- Les possibilités d'alimentation pour les pollinisateurs (présence de fleurs sauvages, surfaces en prairies, haies, plantes grimpantes...)
- Les espaces de nidification et les abris (zones de terre apparentes, tas de bois morts, tas de pierres, tiges de fleurs taillées, zones de broussailles, zones refuges non fauchées d'octobre à mars)
- Les menaces (graines ou plants produits sans pesticides, espaces tondu entièrement et en une seule fois, éclairage à proximité...)

Nous avons donc testé cet outil sur le site du futur jardin partagé d'Armoys avec les participants.

Résultat du quizz pour le site semblant de prime abord préservé : 86 / 250 points > Quelques points positifs mais le potentiel d'accueil est encore à développer !

Le site semble surtout manqué d'espaces favorables pour la nidification, et d'abris pour l'hivernage de nos pollinisateurs.

Mais heureusement, de nombreuses pistes existent pour améliorer ce potentiel d'accueil que chacun peut mettre en place chez lui relativement facilement :

- Créer des coins de sol sans végétation
- Tailler des tiges de fleurs et arbustes
- Se mettre à la fauche en décalé : jamais tout d'un coup et en une fois mais par zones et en étalant sur plusieurs saisons
- Conserver du bois mort en tas
- Maintenir des tapis de feuilles mortes
- Créer une ou des mares naturelles
- Accueillir les plantes grimpantes (lierre, chèvrefeuille, clématite des haies, houblons...)

- ...

Chaque action est détaillée à la fin du guide et d'autres fiches actions sont proposées (à partir de la page 37 de ce guide).

Cet outil est facile à prendre en main et peut être réutilisé et testé chez soi, alors à vous de jouer !



Pics

Chauffage - Sanitaire

ARMOYS

Paul Leroy - 06 61 81 73 43 - pleroy.pics@gmail.com

Le D'JOSS Bar
13 rue de la mairie • 74200 le Lyaud
Tél : 04 50 73 38 46
Restauration le midi : du lundi au samedi
Restauration le soir : vendredi & samedi
Dépôt de pain • Presse

CÉLÉBRATION DU 8 MAI

En ce 8 mai 2022, sous un soleil rayonnant, une dizaine de personnes a répondu présente afin de célébrer le 77^e anniversaire de la capitulation allemande, qui mettait fin à la 2^e guerre mondiale en Europe. A cette occasion, un hommage a été rendu aux soldats d'Armoiy, tombés lors des deux grands conflits du 20^e siècle. Le 8 mai nous rappelle que la paix et la liberté s'acquièrent dans la douleur et qu'elles sont des biens précieux, à protéger au prix de sacrifices et d'efforts.



Après le dépôt de la gerbe de fleurs en mémoire des disparus, l'assistance s'est retrouvée à la salle polyvalente pour partager le traditionnel verre de l'amitié. Merci à toutes celles et ceux qui étaient présents.

PETITJEAN
Christophe
SARL
Ferblanterie
Cuivrie

5, chemin de la Rette - 74200 Thonon les Bains
Tél. 04 50 72 99 58 - Fax 04 50 81 83 91 - Port 06 03 82 60 14
Site: 043 522 511 000 15

ossature bois
charpente
couverture

FAVRAT
construction bois

particuliers
entreprises
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

LE CHALET
6 GÎTES EN PLEINE NATURE

Vue du chalet

Bernard et Anne-Marie PEILLEX

Lieu-dit "L'Ermitage"
74200 ARMOY
(à 3 km de Thonon)

Tél. 04 50 71 08 11
Fax 04 50 71 33 88
bpeillex@wanadoo.fr

Le meilleur pour le sport

mondo vélo
Un monde de vélo
conseillé par des pros.

SPORT 2000
Le sport ... mais pas que.

ESPACE montagne
Montez haut, libérez
vous des contraintes.

ANTHY / LÉMAN - Espace Léman 3
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

PLANTATION EN LIMITE DU DOMAINE PUBLIC

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Certaines propriétés riveraines ou voisines de croisements, virages ou points dangereux, peuvent être frappées de servitudes destinées à assurer une meilleure visibilité (article L114-1).



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les bruits de voisinage comprennent, entre autres, les bruits engendrés par les chantiers, les appareils hi-fi, les tondeuses et autres matériels à moteur ainsi que les cris et les aboiements. On entend par bruit de voisinage les sons qui causent un trouble excédant les inconvénients normaux du voisinage.

C'est pourquoi, afin de préserver le bien-être de tous, il est utile de rappeler la réglementation locale :

- Arrêté municipal n° 96/01 du 16 mai 1996 : l'utilisation des tondeuses à gazon, taille haies, motoculteurs, tronçonneuses,... **EST INTERDITE LES DIMANCHES ET JOURS FERIÉS.**
- Arrêté préfectoral n° 324DDASS/2007 du 26 juillet 2007 : les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués que les **jours ouvrables de 8 h à 20 h et les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.**

En ce qui concerne les jours ouvrables, il paraît souhaitable, dans la mesure du possible, d'éviter l'usage de tels matériels entre 12 h et 14 h et après 19 h.



Quant aux aboiements, les propriétaires de chiens doivent prendre les dispositions nécessaires afin que ceux-ci n'aboient pas toute la journée, durant leur absence.

COLLECTE POUR L'UKRAINE



Les 3 et 4 mars derniers, l'appel aux dons pour la population ukrainienne a bien fonctionné sur le point de collecte d'Armoiy.

Les armoisiens, tout comme les habitants des villages voisins, se sont mobilisés et ont été très nombreux à faire des dons.

Ce bel élan de générosité nous a permis de remplir une fourgonnette chargée de produits de première nécessité : médicaments, produits d'hygiène, couches, petits pots et lait pour bébé, couvertures, duvets, etc...

Nous remercions l'ensemble des généreux donateurs.



BIBLIOTHÈQUE

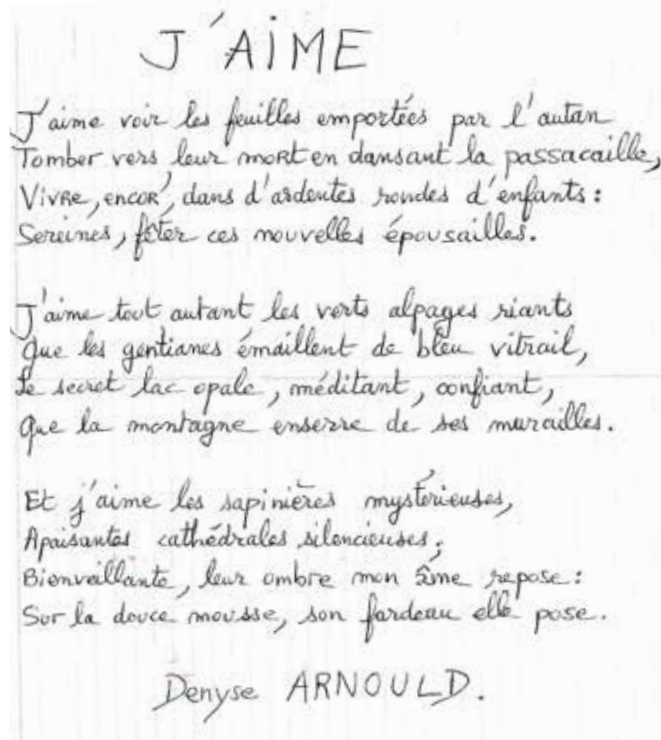
LES MOTS CŒURS : atelier d'écriture

Un atelier d'écriture qu'est-ce que c'est ? C'est une activité faite pour partager le plaisir d'écrire en s'appuyant sur des propositions variées (thèmes, formes littéraires...). Les ateliers se déroulent en toute simplicité et en toute amitié, un mercredi toutes les 3 semaines, de 17 h 30 à 19 h, à la bibliothèque. Chaque rencontre débute par un petit temps d'échange autour des lectures coups de cœur, spectacles, expositions... que nous avons envie de recommander, et des projets à venir.

Vient ensuite une première proposition d'écriture, un "remue-méninge" avant d'entrer vraiment dans le corps de l'atelier. Après chaque temps d'écriture, chacun lit son texte pour le partager. Aucune critique n'est faite, ni sur la qualité de l'écrit, ni sur l'orthographe ou la grammaire, le but étant que chacun découvre la "voix" des autres sur le thème commun. Les participants peuvent faire des propositions d'écriture ou se rallier aux propositions de l'animatrice responsable.

Nos écrits ont été affichés lors du troc plantes du Lyaud au printemps 2017, du festival de théâtre d'Armo, du troc livres de Thonon Agglo et à l'accueil de la bibliothèque.

Bienvenue à tous ceux qui voudront nous rejoindre.



ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

ANIMATIONS À VENIR

- 8 octobre : atelier dessin avec Carine Racine illustratrice suisse.
- D'autres animations suivront après l'été.

NOS DERNIÈRES ANIMATIONS

- Le 27 avril a eu lieu un atelier couture destiné aux enfants dès 8 ans. Ils ont réalisé une trousse. L'atelier a eu un franc succès.
- 21 mai à 14 h : atelier Kirigami, accessible dès 13 ans. Les participants ont créé une carte pour la fête des mères.
- 1^{er} juin à 17 h 30, à la bibliothèque, dans le cadre de l'atelier d'écriture, s'est tenue la rencontre avec une auteure locale : Martine Martini.
- 11 juin : atelier "plâtre" pour les enfants en partenariat avec le Géoparc le matin, suivi l'après-midi par une visite guidée de la plâtrière d'Armo (ouvert à tous dès 8 ans). Exposition à la bibliothèque sur le thème de la plâtrière. (Images d'archives).
- 1^{er} juillet : conférence sur les étoiles et l'espace.

Précision concernant la boîte à livres : c'est un lieu d'échange de livres mais pas une déchèterie. Les livres à terre et bourrés sur les étagères sont enlevés par nos employés municipaux sur leur temps de travail... Dommage !!!

Renseignements auprès de la bibliothèque d'Armo au 09 75 76 30 04 ou auprès de Françoise BELMAIN au 06 02 28 24 38.

Coup de cœur de la bibliothèque

Quatrième de couverture :

XVI^e siècle. Malinalli est la fille d'un chef d'un clan d'Amérique centrale. Peu de temps après la mort de son père, elle est vendue à un autre clan pour travailler aux champs et satisfaire la libido de son nouveau maître.

Un jour, d'immenses navires apparaissent à l'horizon, commandés par Hernan Cortez, obsédé par la recherche d'or. Le conquistador repère Malinalli et son don pour les langues. Elle sera son interprète et un des éléments clés dans ses espoirs de conquête. Elle sera également celle qui aura le courage de dire un mot interdit aux femmes de son époque : non ! Au-delà de la légende, voici l'histoire de la Malinche, vivante, jeune, inexpérimentée, souvent dépassée par les événements, mais avant tout, humaine.

Derrière ces faits historiques, Alicia Jaraba déploie une héroïne attachante et cultivée, fière de ses choix et féministe avant l'heure. L'autrice rappelle la place des femmes au sein de tels peuples remplis d'hommes.

Inspirée de faits réels, la bande dessinée réunit : un discours accessible, la mise en lumière d'une combattante oubliée de l'Histoire et un sublime album.



FESTIVAL DE THÉÂTRE

Très, très beaux moments pour ce 20^e festival !

Après l'annulation de l'édition 2021, troupes, public et bénévoles avaient hâte de revivre l'ambiance du festival. Des retrouvailles chaleureuses qui ont amplifié la convivialité habituelle et apporté une bouffée d'oxygène. Le spectacle vivant retrouvait sa place pendant deux week-ends, nous offrant des moments de grande qualité qui ont ravi le public.

Plaisir de retrouver des troupes que nous avons déjà pu apprécier lors de nos précédentes éditions, mais aussi découverte de deux compagnies qui nous ont régalié en nous apportant beaucoup d'humour avec Gertrude la clown et ses chanteurs lyriques, et beaucoup d'émotion avec l'interprétation magistrale de Camille Claudel. Nous avons hâte de les retrouver sur la scène d'Armoy.

Le spectacle jeune public a conquis petits et grands en nous contant une belle histoire sur la protection de nos forêts.

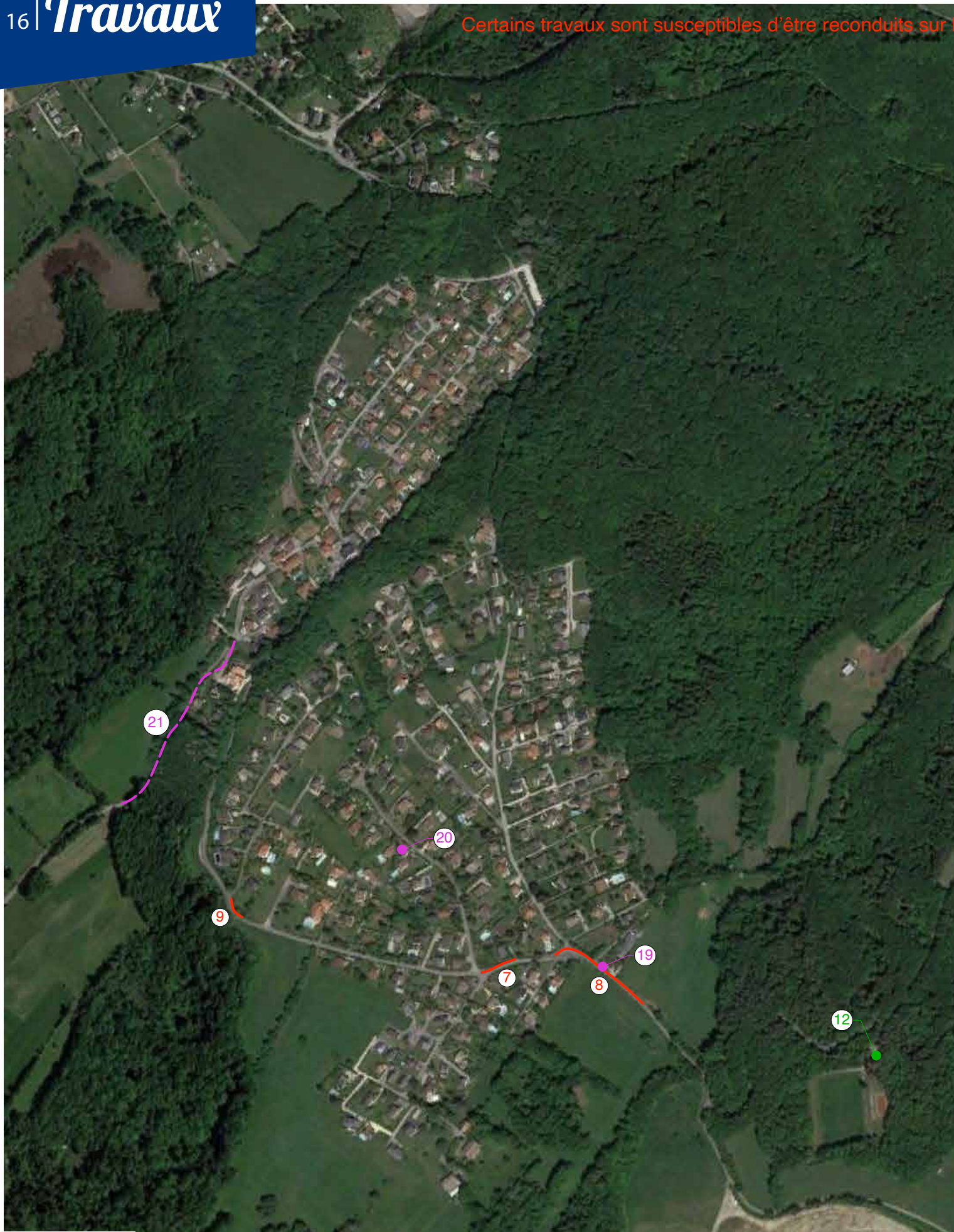
Cette 20^e édition nous a également permis de connaître Vincent Dheygre auteur de "Out of memory", une belle rencontre!

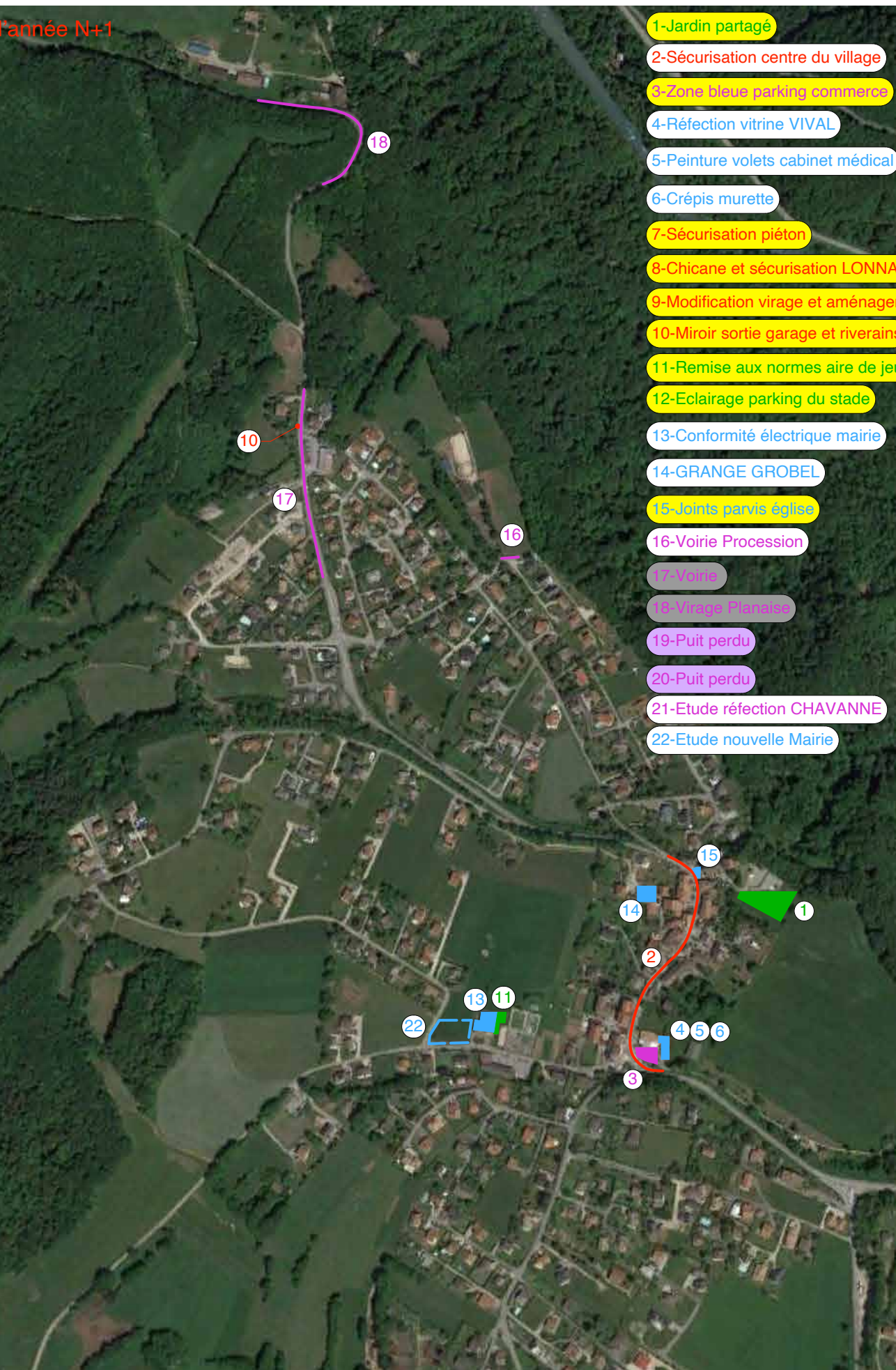
Un grand merci à tous pour votre participation et bien sûr un très grand merci aux bénévoles sans qui rien ne pourrait se faire.

Nous espérons vous retrouver nombreux en 2023, les 17, 18, 19, 24, 25 et 26 février.

www.festival-theatre-armoy.fr







- 1-Jardin partagé
- 2-Sécurisation centre du village
- 3-Zone bleue parking commerce
- 4-Réfection vitrine VIVAL
- 5-Peinture volets cabinet médical
- 6-Crêpis murette
- 7-Sécurisation piéton
- 8-Chicane et sécurisation LONNAZ
- 9-Modification virage et aménagement piétons
- 10-Miroir sortie garage et riverains
- 11-Remise aux normes aire de jeux
- 12-Eclairage parking du stade
- 13-Conformité électrique mairie
- 14-GRANGE GROBEL
- 15-Joints parvis église
- 16-Voirie Procession
- 17-Voirie
- 18-Virage Planais
- 19-Puit perdu
- 20-Puit perdu
- 21-Etude réfection CHAVANNE
- 22-Etude nouvelle Mairie

- Forêts Espaces publics
- Sécurisation Routière
- Entretien Bâtiments
- Entretien Voirie Réseaux
- SIVOM
- DEPARTEMENT
- THONON AGGLO

Légende :

LES ARTS'MOISIENS

Au moment des fêtes de Noël, vous avez pu découvrir de nouvelles décorations.

Au centre du village, cerfs, biches, petit chalet avec la boîte aux lettres du père Noël sont venus s'installer pour le temps des fêtes.

Notre commune, grâce à des petites mains très habiles et avec la neige qui s'est invitée pendant quelques jours, s'est transformée en véritable village de Noël.

A l'impasse de la ferme, d'autres petites mains, toutes aussi habiles, ont, pour halloween et en plein confinement, décidé de décorer leurs boîtes aux lettres.

Dès le début de l'Avent, décorations et illuminations ont transformé leur chemin en une véritable féerie de Noël pour le plaisir des yeux des résidents et des passants. De belles rencontres et amitiés sont nées à cette occasion.

Ces beaux exemples vous auront peut-être donné des idées pour animer vos quartiers.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou des créateurs des Arts'moisiers, si vous avez besoin d'aide.

Toutes les idées sont les bienvenues pour que notre village devienne un village enchanté où il fait bon vivre.



QUAND LES ARMOISIENS RÉINVENTENT LE VIVRE ENSEMBLE

Le vivre ensemble en 2022, ça veut dire quoi ?

Les habitants d'une petite impasse de notre beau village ont décidé de prendre en main cette question et de faire revivre à la sauce numérique l'entraide et la convivialité qui ont parfois disparues de nos modes de vie avec le temps. Voici donc l'histoire de cette bande d'Arts'moisiers, bien décidés à faire de leur impasse un petit coin où il fait bon vivre !

Entre 2002 et 2022, la paisible Impasse de la Ferme, sur le plateau de Lonnaz a vu fleurir chaque année de nouvelles maisons. Pour la plupart, des jeunes actifs avec bambins. Autant dire que l'ambiance a été dynamisée à vitesse record !

Le hasard de la vie a fait que ces nombreuses familles ont pour la plupart emménagé en pleine pandémie de Covid 19. Le ton était donné : distanciation sociale, puis confinement.

Pourtant, le célèbre Christophe André défend l'idée que "la consolation est dans le lien" : qu'à cela ne tienne, à l'heure du numérique, le lien peut se créer à travers l'écran, à l'abri des virus et mener à des actions dans la "vie réelle".

Naît alors l'idée de créer un groupe de voisins sur Facebook. Un petit mot est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres, en précisant que si les habitants (notamment quelques personnes âgées) n'ont pas accès à ce réseau social, il leur suffit de mettre à leur tour un petit mot dans la boîte aux lettres de la personne qui a créé le groupe, et qui s'engage alors à leur transmettre toutes les informations du groupe de voisins par écrit.

L'effet est immédiat et dépasse les attentes de la créatrice du groupe : les petits mots se multiplient.

Que faire de ce lien ? Halloween approche et chacun se désole que les petits, déjà confinés depuis plusieurs semaines soient en plus privés de leur petite tournée masquée. Une famille donne le ton en postant une photo de sa boîte aux lettres décorée pour l'occasion avec un gros chaudron de friandises : effet boule

de neige ! En quelques heures les photos de boîtes aux lettres et les invitations à une tournée en distanciel se multiplient, les habitants sont aux fenêtres et se réjouissent d'un petit balai de sorcières et autres monstres, qui saluent de loin et animent de leurs rires d'enfant cette soirée d'octobre.

Les étudiants désœuvrés de la situation exceptionnelle commencent à proposer leur aide de

Imogroup

23 ANS DE PRÉSENCE LOCALE

1 JOUR 1 VENTE

90 JOURS POUR VENDRE



Manuella PASCAULT-LEVY
Agence de Thonon



Ses expériences dans le notariat et l'immobilier depuis 20 ans font d'elle une collaboratrice rigoureuse. Vous vous interrogez sur l'achat ou la vente questionnez-la !!

04.50.04.74.74

garde d'enfant aux télétravailleurs, certains proposent leur aide pour les courses, des annonces en tout genre de dons, vente, demande de prêt d'objets fleurissent, le groupe vit, et devient un réel outil. Une concertation pousse un des habitants à se faire porte-parole de ses voisins pour réclamer un ralentisseur à l'entrée de l'impasse afin de protéger les enfants qui y jouent : un panneau de limitation de vitesse est rapidement installé par la mairie.

En décembre l'idée est lancée de reproduire une tradition nous venant du nord de l'Europe : chaque voisin volontaire tire au sort une date du mois de décembre, et décore une de ses fenêtres en y affichant le numéro du jour. Un calendrier de l'avant géant est alors mis en place, et en début de soirée des petites familles défilent dans l'impasse pour venir voir la déco du jour. Les talents s'expriment et de véritables œuvres éphémères sont créées et viennent mettre une petite touche de magie aux froides soirées de décembre, parfois accompagnées d'un vin chaud. Les bricoleurs, décorateurs, maquettistes et pro des effets sons et lumières s'en donnent à cœur joie.



Halloween et le calendrier de l'avant ont été repris l'année suivante avec un nombre croissant de participants, et les voisins ne sont pas à court d'idées pour de futurs projets : fête des voisins, vide maison, développer l'échange de service (baby-sitting par exemple), mise en place d'un système du type "voisins vigilants" pendant les vacances...

Cette petite communauté de l'impasse de la ferme n'a donc pas fini de faire vivre son quartier, de cultiver la bienveillance, la convivialité et la douceur de vivre, grâce à une simple notion qui peut tout changer : le vivre ensemble.

Merci à tous les habitants de l'impasse qui ont répondu à la petite enquête sur leur vision de ce projet et ont permis la rédaction de cet article, et aux membres du conseil municipal pour leur écoute et leur enthousiasme à mettre en lumière notre projet.

Rédigé par Céline Robertson.

ATELIER NOËL

Comme vous avez pu le constater durant les fêtes de Noël notre village était joliment décoré. Comment est née cette belle idée ? La question fut posée lors d'une de nos réunions : "Et si nous fabriquions de la déco pour Noël pour l'installer dans le village ?" Voilà comment le Comité des Fêtes d'ARMOY a commencé son "Atelier Noël", le 5 novembre 2021.

Chercher des idées de déco que nous pouvions faire en si peu de temps... Rassembler les matériaux dont nous avons besoin : un peu de ce que nous avons chez nous, un peu d'achats et voilà !...

Même si tout le Comité ne pouvait être présent (nous avons des membres qui travaillent durant la semaine !), ils nous ont soutenus ... Et puis certains d'entre eux ont même fait des heures supplémentaires !

C'est donc dans la joie et la bonne humeur, en finissant par des douceurs, que nous avons fabriqué nos décors.

Un grand merci à Brigitte et Patrick VITET qui nous ont si chaleureusement accueillis chez eux et pour nous avoir prêté leur garage et leurs outils. Après plus d'un mois de travail et un dernier rendez-vous avec les agents du SIVOM, les décorations, une biche, un renne, des sapins et des petits villages éclairés ont été installés près de nos commerçants. Nous espérons que cette envie soudaine vous aura plu. Vous pouvez toujours nous retrouver sur Facebook.

Pour Noël prochain, nous souhaitons poursuivre cette initiative et multiplier nos décorations.

Si le cœur vous en dit, surtout n'hésitez pas à venir nous aider !



GOUTTES DE VIE

Tout ce que vous devez savoir sur le don de sang en quelques lignes...

LE DON DE SANG, QUÉSAQUO ?

Il s'agit d'un prélèvement intraveineux, pas plus douloureux qu'une simple prise de sang.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG ?

- Être âgé de 18 à 70 ans.
- Ne pas être à jeun et s'être bien hydraté
- Être en forme. Il est conseillé d'éviter de pratiquer des activités génératrices de fatigue ou à risques comme une conduite prolongée ou une station debout prolongée, dans les heures qui suivent un don de sang.
- Peser au minimum 50 kilos.
- Ne pas être enceinte ni avoir accouché depuis moins de 6 mois.
- Absence d'intervention chirurgicale récente (dans les 4 derniers mois).
- Ne pas avoir pris d'antibiotique au cours des 2 dernières semaines, ni d'avoir eu d'infection au cours des 6 derniers jours (angine, bronchite, fièvre, rhino...).
- Ne pas avoir eu de soins dentaires 3 jours précédant le don.
- Ne pas avoir eu de piercing ou de tatouages dans les 4 derniers mois précédant le don.
- Ne pas avoir consommé de drogue.
- Un questionnaire renseigné avant le passage auprès du médecin indique l'ensemble des restrictions au don.

QUELLE QUANTITÉ DE SANG DONNE-T-ON ?

La quantité de sang prélevé lors d'un don se situe entre 420 et 480 ml. Ce volume est prélevé fonction du sexe, et du poids du donneur.

QUEL EST LE NOMBRE DE DON DU SANG MAXIMUM PAR AN ?

Pour les hommes, 6 dons.

Pour les femmes, 4 dons.

Homme ou femme, un délai de 8 semaines minimum est nécessaire entre 2 dons de sang total, temps nécessaire pour que les cellules sanguines se régèrent.



EST-CE QUE JE PEUX DONNER MON SANG SI J'AI EU LE COVID ?

Vous ne pouvez pas donner votre sang si :

- vous avez été testé positif au Covid-19 ou présentez des symptômes. Il vous faudra patienter 14 jours après la disparition des symptômes ou après avoir été testé positif avant de pouvoir donner votre sang
- vous n'êtes pas vacciné et êtes cas contact d'une personne ayant le Covid-19. Vous devrez patienter 14 jours après le dernier contact ;
- vous êtes asymptomatique bien que testé positif au Covid-19. 14 jours de délai sont nécessaires avant de pouvoir donner.

LES HOMOSEXUELS PEUVENT-ILS DONNER LEUR SANG ?

Depuis le 16 mars 2022, tous les personnes, quelle que soit leur orientation sexuelle peuvent donner leur sang. Le critère d'accès au don faisant référence aux partenaires sexuels est le même pour toutes et tous, c'est à dire un mono partenariat réciproque dans les quatre mois précédant le don

Plus aucune question relative au genre du partenaire sexuel du donneur ne sera posée, ni dans le questionnaire ni lors de l'entretien préalable réalisé par un médecin ou un(e) infirmier(e).

Fort de ces renseignements, n'hésitez pas à franchir le pas et prendre rendez-vous sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> pour une (plusieurs serait merveilleux) de nos prochaines collectes à la mairie du Lyaud :

- mercredi 3 août
- mercredi 28 septembre
- mercredi 30 novembre





FOYER RURAL ARMOY/ LE LYAUD

La saison 2021/2022 se termine pour le Foyer. Après les 2 saisons précédentes très perturbées par la Covid, la confiance dans plus de normalité est peu à peu revenue. Cette saison, ce sont environ 250 personnes qui ont participé aux 13 activités proposées. Il y eu encore une alerte Covid en février, quelques cours ont dû être suspendus ou modifiés, mais assez vite ont pu reprendre.

Merci à toutes les personnes qui ont fait confiance et ont soutenu le Foyer, nous savons que ce ne fut pas toujours facile.

On croise les doigts pour la saison prochaine !



Qi gong

Pour 2022/2023, le Foyer devrait reprendre quasiment (il y a 1 ou 2 incertitudes) les mêmes activités que cette année, avec en plus le retour du dessin, du do-in et de la méditation adulte, qui avaient été mis entre parenthèses, Covid oblige. Le théâtre enfants et multisports enfants ne reprendront pas, mais une activité yoga enfants sera proposée aux 3/5 ans et 6/12 ans.

Nous vous espérons nombreux, il y en aura pour tous les âges et tous les goûts ! Les inscriptions se dérouleront :

- Samedi 3 septembre de 9 h à 11 h 30 (vous pourrez rencontrer les animateurs) et de 14 h à 16 h 30, salle polyvalente d'Armoys.
- Mercredi 7 septembre de 17 h à 19 h, salle de réunions sous la mairie d'Armoys.
- Tous les mardis de 9 h à 12 h, lors des permanences du foyer, salle de réunions Armoys.

Si tout va bien, l'exposition artisanale d'automne, après 2 années de suspension, est programmée les 29 et 30 octobre à Armoys. Artisans amateurs ou visiteurs, à vos agendas !

La permanence du Foyer a lieu tous les mardis de 9 h à 12 h (hors vacances scolaires), salle derrière la mairie d'Armoys.

06 51 13 72 36 / foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

APE

Créée en 1991, l'Association des Parents d'Elèves organise, tout au long de l'année, des manifestations afin de financer les sorties scolaires de l'école maternelle et élémentaire Armoys-Le Lyaud. Elle est composée, cette année, de 19 membres actifs et une cinquantaine d'aides ponctuelles. Grâce à la participation de tous, nous pouvons financer de belles sorties pour les 346 élèves de l'école : piscine, théâtre, cinéma, musée et autres activités pédagogiques organisées par les instituteurs.

Privés de notre loto en ce début d'année, nous avons pu renouer le lien avec la population des deux villages grâce à notre traditionnelle vente de lasagnes. Petits et grands ont pu se régaler grâce à nos fournisseurs locaux. C'est toujours un plaisir de voir l'implication des habitants qui participent à nos manifestations, qu'ils soient concernés ou non par l'école.

A chaque veille de vacances, les goûters-crêpes devant l'école remportent également beaucoup de succès



auprès des élèves.

Le moment très attendu par les enfants, avant l'été, reste la kermesse organisée au Champ Dunant. Cette année l'atelier football américain des Black Panthers, et le château gonflable sont venus compléter l'animation Zumba, l'atelier maquillage, le tir à l'arc, la pêche aux canards et autres jeux. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous de cette fête ouverte à tous.

Toute l'équipe de l'APE remercie les bénévoles, parents, habitants, instituteurs, commerçants, membres du SIVOM et de la mairie qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à nos manifestations. Nous vous souhaitons un bel été et nous réjouissons de vous retrouver à la rentrée de septembre.





ÉCOLE DE MUSIQUE

L'année 2021-2022 touche à sa fin.

Notre école de musique tire bien son épingle du jeu :

- Nous avons pu faire aboutir le projet de création de notre logo, qui participe de notre identité et de notre visibilité.
- Et nous avons pu refaire, comme l'année dernière, une belle audition en plein air, ouverte sur le village, au Champ Dunant au Lyaud, sous un soleil radieux, réunissant dans la joie de nombreux musiciens, le public, et curieux de passage. Pour nous prouver une fois encore que la musique est un formidable outil de convivialité!

Après la fête de la musique en juin dans chacun des deux villages Armoys et Le Lyaud, le bureau va pouvoir se consacrer à préparer une belle rentrée 2022, avec, nous l'espérons, la création d'un orchestre adulte (si intéressés : faites-vous connaître !).

Nous souhaitons que notre école de village reste bien ancrée, accessible et continue de fructifier !

Toute bonne volonté est la bienvenue, même pour un coup de main ponctuel.

Bel été à tous et rendez-vous le 3 septembre 2022!

Marion, Mélanie, Céline et Sébastien.



TENNIS

Notre association Tennis club Armoys-Le Lyaud a pour objectif de proposer l'apprentissage d'une activité sportive conviviale dès l'âge de 5 ans.

La volonté de l'association est "d'apprendre en s'amusant" avec des cours qui se déroulent le mercredi après-midi. Cette saison s'est clôturée pour les enfants le mercredi 22 juin avec un tournoi et un pique-nique.

Nous sommes très heureux d'avoir pu amener 6 jeunes du club pour assister à des matchs de joueurs professionnels au tournoi Open parc ATP de Lyon, le 17 mai 2022.

Les cours de tennis reprendront le mercredi 31 août 2022.

L'association est également heureuse de constater que la possibilité de pratiquer une activité en plein air a amené beaucoup de nouveaux adhérents à rejoindre l'association pour jouer librement et bénéficier des 2 courts extérieurs de nos 2 communes.

Tarifs à l'année :

- 50 € pour une adhésion couple ou famille.
- 35 € pour une adhésion individuelle.

Pour tous renseignements et inscription :
gdtennis@hotmail.fr
 ou au 06 10 97 43 93.

Guillaume Dupraz

AS LE LYAUD-ARMOY

Année 2021 / 2022

Retour sur une saison "complète" après COVID.

L'équipe 1 ASLA a décroché la 2^e place de sa poule (D3) et accède à la D2. Toute l'ASLA adresse un grand merci à David, son coach, et ses chaleureuses félicitations aux joueurs pour cette superbe saison réalisée avec sérieux et abnégation.

L'équipe 2 termine, quant à elle, troisième de sa poule (D5) et manque de peu la montée en D4. Il y a cependant un gros potentiel dans ce groupe qui, malgré un début de saison raté, a fini en apothéose en battant les premiers, jusque-là invaincus avec 13 victoires en 13 matchs.

Merci à tous les entraîneurs (très nombreux) de l'école de foot pour cette saison qui a été une réussite en U7,

U9, U11 et U13, soit une centaine d'enfants à entraîner, encourager et encadrer en compétition. Des effectifs complets dans toutes les catégories confirment l'attractivité et la bonne santé du club.

Malgré le forfait général des U20, le groupement avec les sections U15 et U17 a réalisé une bonne saison également.

Parmi les événements marquants, on note la tenue de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 29 juin à la salle du stade, de la soirée "Loto" le 30 juillet et du vide-greniers le lendemain avec les repas du midi et du soir (dansant).

La saison 2022/2023 s'annonce intense et passionnante. Toutes les personnes désirant rejoindre le club ou simplement aider seront les bienvenues.



COMITÉ DES FÊTES

CARNAVAL

Samedi 5 mars 2022

Le Comité et les jeux de bois de Pierre RICCI attendaient avec impatience les enfants et leurs accompagnants.

Ils n'ont pas été déçus, une foule bariolée d'enfants superbement déguisés (n'oublions pas certains adultes !) ont défilé leurs accompagnateurs...

Chut ! Nous ne dévoilerons pas les noms des gagnants !....

Entre les jeux, tout le monde a pu déguster les gâteaux que le Comité des fêtes avait cuisinés avec plaisir, les mamans ont eu la gentillesse de compléter cette belle table.

Attendaient aussi crêpes et pop-corn, jus de fruit et cidre pour les adultes qui venaient compléter ce délicieux goûter.

Ce qui tient à cœur au Comité c'est de pouvoir offrir aux enfants aussi bien à Noël qu'au Carnaval ces moments d'animation, de partage, de joie, de convivialité et toutes ces douceurs.

Cela nous est permis grâce à ce que nous pouvons récolter lors des autres manifestations.

Pour 2022 :

- le Repas Dansant le samedi 8 octobre
 - la Fête de la Châtaigne le samedi 29 octobre
- Pour toutes ces manifestations, nous vous attendons nombreux.



FÊTE DES MÈRES

Le traditionnel repas de la fête des mères, offert par la municipalité et reporté à 2 reprises, a pu enfin avoir lieu le 27 mai dernier.

La salle des fêtes avait été pour l'occasion joliment décorée par des membres du conseil municipal dont 3 messieurs, des mamans bénévoles, ainsi que par Nadia qui nous a très gentiment fabriqué l'arche en Ballons.

C'est autour d'un copieux repas préparé par nos commerçants, que nous remercions très vivement, que les mamans ont pu se retrouver et danser sur des airs de variétés joués par le groupe JOSE and CO. Leurs magnifiques voix ont su donner un joli ton à cette soirée.

A toutes les mamans, "merci" d'être venues ! Nous vous attendons encore plus nombreuses en 2023.



FÊTE DE LA MUSIQUE

La chaleur était au rendez-vous pour notre fête de la musique 2022.

Chaud au cœur aussi pour nous tous, membres du Comité et bénévoles performants qui nous ont prêté mains fortes jusque tard dans la nuit, de voir que vous étiez nombreux au rendez-vous.

Merci à vous, merci à tous nos artistes :

- L'école de musique d'Armo/Le Lyaud
- Une fougueuse démonstration de Zumba
- Une entraînante démonstration de danse country et nos 3 groupes musicaux
- JOSE & CO
- STATION SERVICE
- K-O TICK TRIO

Que de talents !.....



Une "soirée mousse" !!! car notre machine à bière a eu très chaud elle aussi et le stand boisson s'est bien battu et en est sorti vainqueur !!!....

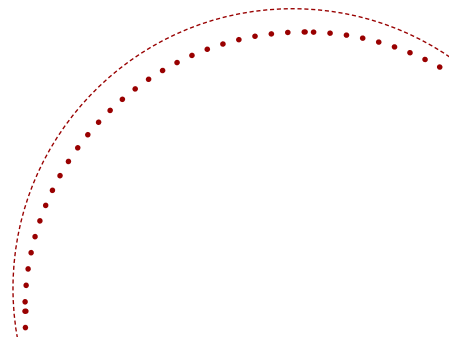
Artistes, boissons et petite restauration, vibrant au rythme de la musique, nous ont permis de nous retrouver et de partager cette soirée festive et dynamique.

Merci à la mairie pour son soutien et aux employés municipaux pour leur aide.

Nous vous attendons très nombreux pour 2023.



Comité des
Fêtes
ARMOY



CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE

Le travail continue, en lien avec le cabinet d'architecture et les instances administratives.

Dans le courant de cet été, nous attendons la validation du permis de construire, déposé au cours du printemps.

Sauf retour des contraintes sanitaires, une réunion publique sera organisée à la rentrée afin de présenter à la population les plans de la nouvelle mairie.

En attendant, Pour en savoir plus sur ce projet communal, visitez la page dédiée de notre site Internet : Construction d'une nouvelle mairie – Commune d'Armoy.



JARDIN PARTAGÉ

La commune a décidé de lancer un projet de jardin partagé à destination des habitants d'Armoy qui n'ont pas de jardin potager.

Basé sur le concept alliant jardins individuels et collectif, les jardiniers bénéficient d'une parcelle individuelle qu'ils pourront cultiver à leur guise mais également d'un lopin à cultiver en commun. Ils décideront ensemble des semis et des variétés à cultiver et se partageront les récoltes.

L'objectif est un jardin de cultures de légumes, fruits et fleurs, dans un esprit convivial et intergénérationnel, tout en favorisant l'accueil de la biodiversité. Le mode de culture devra être respectueux de l'environnement, sans engrais chimiques ni produits phytosanitaires. Une attention devra être portée afin d'utiliser le moins d'eau possible.

Plusieurs réunions se sont déroulées avec les futurs jardiniers pour faire connaissance, choisir l'emplacement du terrain et son agencement, dans le cadre d'ateliers animés par le CPIE qui accompagne la commune pour réussir ce projet. Au cours d'un de ces ateliers, les personnes intéressées ont eu l'occasion de visiter un jardin partagé à Evian. Cette visite a permis de poser des questions sur l'organisation du

jardin partagé, de découvrir des astuces et de bénéficier de l'expérience et des conseils de personnes ayant la connaissance et le savoir de plusieurs années d'existence.

Une réunion a été consacrée à l'élaboration du cahier de fonctionnement qui sera le règlement intérieur du jardin. Les jardiniers ont décidé du nom du jardin partagé : "Le jardin des Huchettes" en référence au nom du lieu à l'époque sarde.

Les jardiniers se sont réunis le dimanche 22 mai après-midi pour leurs premières plantations, sous une chaleur écrasante, mais dans la bonne humeur et une ambiance conviviale.



TRANSITION VERS LA FIBRE À ARMOY

Certains d'entre vous l'auront peut-être remarqué : fin février - début mars 2022, des ouvriers sont intervenus sur l'ensemble de réseau téléphonique qui maille la commune afin d'installer "la fibre". Des boîtiers de transmission et des mètres de câbles ont ainsi été posés sur les poteaux existants.

Néanmoins, il est encore trop tôt pour demander à vos opérateurs de changer votre vieil abonnement basé sur un réseau en cuivre pour un abonnement adapté à une distribution reposant sur de la fibre. Quelques détails techniques susceptibles de prendre encore un certain temps doivent encore être réglés avant d'entamer les démarches. Rassurez-vous cependant : une fois que le réseau fibre sera officiellement ouvert à Armoay, vous ne manquerez pas d'être sollicités par les opérateurs alors actifs sur le marché des télécommunications.

La "fibre", qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de la fibre optique. Son principe a émergé au début du XXème siècle mais elle s'est concrètement et techniquement développée à partir des années 1970. Il s'agit de câbles entourés d'une gaine et constitués de verre ou de plastique dont la propriété est de conduire la lumière. La transmission d'information s'effectue donc par le biais d'ondes lumineuses, ce qui accroît la capacité et la vitesse de transports des informations, notamment numériques.

Pourquoi cette transition vers la fibre ?

Pendant plus de cinquante ans, le réseau "cuivre" a accompagné les français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL et ses nombreuses évolutions (SDSL, VDSL). Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé progressivement par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes). Sensible aux aléas météorologiques et à l'humidité, le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits et ne répond plus aux besoins sans cesse croissants des français en matière de télécommunications.

La performance du cuivre est largement concurrencée par la fibre optique dont le déploiement prend de plus en plus d'ampleur. Ce rythme rapide est soutenu par le gouvernement qui s'est engagé à ce que tous les foyers puissent bénéficier de la fibre d'ici 2025. L'appétence des français pour la fibre optique,

qui était déjà forte, a encore pris de l'ampleur en raison de la crise sanitaire qui a intensifié les multiples usages existants et en a créé de nouveaux. Ainsi, selon l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), ce sont plus de 4 millions de foyers supplémentaires qui ont été raccordés à la fibre optique entre mars 2020 et mars 2021 en France. Le télétravail massif, les visioconférences avec des proches pour maintenir le lien social, la télé-éducation, les consultations de santé en ligne et d'autres usages encore, ont contribué à accroître les besoins en débits et à confirmer la nécessité d'accélérer la transition technologique de la France. Enfin, la transition vers la fibre est également vertueuse d'un point de vue énergétique : les lignes Internet fixe sur support fibre consomment 3 fois moins d'énergie que leur équivalent cuivre et ont une durée de vie plus longue (plus de 100 ans).

Résumons :

Jusqu'à quand votre ligne "cuivre" restera opérationnelle ? - jusqu'à la fermeture technique du cuivre à Armoay. Lorsque vous serez concerné par cette fermeture, votre opérateur prendra contact avec vous pour vous proposer des offres de substitution basées sur de la fibre optique.

Devrez-vous changer d'abonnement téléphonique ? - votre opérateur vous contactera et vous proposera d'opter pour un abonnement "fibre" (ou une autre technologie éventuellement disponible). Vous pourrez conserver votre numéro de téléphone à la condition de demander sa portabilité.

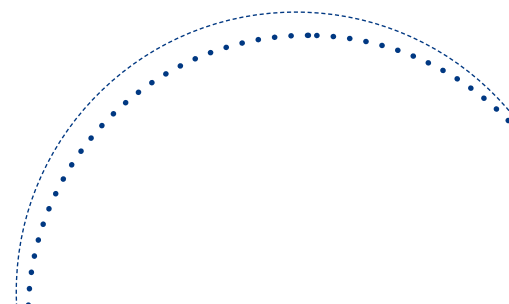
Combien cela va-t-il vous coûter ? - cela dépendra de l'offre à laquelle vous choisirez de souscrire le moment venu.

Faut-il s'attendre à une baisse de qualité de service ? - non, bien au contraire, les communications vocales seront bien meilleures et la connexion Internet plus rapide et stable.

Pour plus d'information :

Fédération Française des Télécoms

Toute l'actualité de la FFTélécoms (fftelecoms.org)



Amusons-nous un peu...

LA PAGE JEUX

"Papa, la maîtresse m'a puni pour une chose que je n'ai pas faite !
- C'est injuste ! Quoi donc ? – Mes devoirs !"

Deux souris se promènent en forêt
Et trouvent une châtaigne.
L'une des deux demande :
"Oh, qu'est-ce que c'est ?"
L'autre, sûre d'elle, répond :
"Bah, un œuf de hérisson !"

Deux fous veulent s'échapper d'un asile.
Le premier dit à l'autre :
"Va voir comment est le portail :
s'il est par terre, on passe par-dessus ;
s'il est en l'air, on passe par-dessous."
Quand le deuxième revient, il a l'air dépité.
"On ne peut pas s'échapper :
il n'y a pas de portail !"

Charades

Mon premier est un groupe de lettres
qui a du sens.
Mon second est un liquide blanc.
Mon tout est une partie de la jambe.
Le mollet (mot - lait)

Mon premier fait 365 jours.
Mon second est synonyme de
"émet une mélodie avec sa bouche".
Mon troisième fait 60 minutes.
Mon tout est un mage.
Enchanteur (an - chante - heure)

Devinettes

J'ai un chapeau, mais pas de tête.
J'ai un pied, mais pas de chaussure.
Qui suis-je ?
Un champignon

Qu'est-ce qui fait le tour du bois
sans jamais pouvoir y entrer ?
L'écorce

Aide le renard à rejoindre son ami le blaireau



État civil

NAISSANCES

FAUCHIÉ Timothé né le 16/01/2022
CHATELET Camille née le 11/02/2022
GARGALE Agathe née le 03/03/2022
BRASSE Suzanne née le 08/04/2022
GUYNET Romy née le 15/05/2022
MORGAND DUPEYRON Nell née le 31/05/2022
PEILLEX GUILLEMELLE Gabriel né le 25/06/2022

MARIAGE

Le 04/06/2022
VENTURA Stéphane et MOISSONNIER Virginie
Le 11/06/2022
DEROUSSEN Aubry et DEGEORGES Marine

DÉCÈS

Le 31/01/2022
VULLIEZ Jean-Paul
Le 14/03/2022
BIGLIONE Jean-Louis
Le 27/05/2022
DÉPERROIS Nicole épouse GALÉAZZI



1, rue des Ursules - THONON
04 50 71 97 27
ouvert 7j/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

6, rue de l'Eglise - EVIAN
04 50 49 75 02
ouvert 7j/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

571, route de Bonnatrait
SCIEZ-BONNATRAIT
04 50 72 12 94
ouvert 7j/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

3565 Chef-Lieu - ARMOY
06 10 66 28 31
ouvert du mercredi au dimanche soir uniquement
de 18 h 00 à 21 h 30 - le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 00



SUPERETTE
Nouveau : Loto

- Épicerie, fruits et légumes
- Rayon bio
- Fromage coupe
- Produits locaux
- Presse
- Mondial relay
- Clés minutes
- Terrasse

3565, Chef-lieu - 74200 ARMOY
Tél. 04 50 73 98 22



Taxi Croix de Savoie
François PEYSSON
06 75 44 27 44

7/7 Transport Malades Assis Agréé
(Hôpitaux Lyon, Grenoble...) Hospitalisation, Consultation

Proximité Hôpital de Thonon - 74200 THONON
francoispeysson@orange.fr
Commune rattachement : Arnoy

9, avenue de Champagne
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 01 33
Fax 04 50 26 59 22
gilletfleurs@wanadoo.fr



Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS
04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com



FROMAGERIE

3565, Chef-lieu - 74200 Armoiy



BOUCHERIE D'ARMOY

04 50 17 49 91

Ouvert du mardi au samedi de 7 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.



BELLA PIZZA

300, chemin Rural d'Armoiy au Chanal 74200 Armoiy.

06 10 66 28 31

Ouvert du mercredi au dimanche de 18 h à 21 h 30.

Vente à l'emporter de pizzas.

VIVAL

04 50 73 98 22

Ouvert du mardi au samedi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h et le dimanche de 7 h 30 à 12 h. VIVAL fait également point-relais.

Pensez à vous offrir une douceur en venant chercher vos colis !



ÉCHO DES MONTAGNES

04 50 73 94 55

Un hôtel-restaurant authentique proche de Thonon-les-Bains.



BOULANGERIE

Ouvert du mardi au samedi de 6 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h et le dimanche de 6 h 30 à 12 h 30.



Nos voisins les lyaudins :

D'JOSS BAR

13, rue de la Mairie

74200 Le Lyaud

04 50 73 38 46

Bar, restauration, vente à l'emporter...

Le point de poste est également un des services proposés, à deux pas d'Armoiy, pensez-y !



LE MARCHÉ du Lyaud tous les samedis matin, avec des produits locaux.

Et bientôt, plus encore...

Pensez à vos commerçants pour les fêtes et suivez-les sur leurs pages Facebook afin de ne rien rater !



www.europesignaletique.com

Sabine et Patrick Froissart
04 57 43 64 16 - 06 10 61 01 70

MARQUAGE ROUTIER - VENTE ET POSE DE PANNEAUX
DE SIGNALISATION ET DE MOBILIER URBAIN
MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS

Z.I. des Grandes Teppes - 40, rue du Brafyeu - 74550 Perrignier



THONON 8, Bd Carnot - ARMOY Chef-lieu
04 50 71 16 93 04 50 73 94 58



1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage

Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28

La Décoration

Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax. 04 50 70 27 81

www.dubouloz.net



SwissLife

Éric VUAGNAT et son Equipe

GÉRONs VOTRE AVENIR

Toutes solutions d'assurances
Particuliers et Professionnels

10, av. du G^{al}-de-Gaulle - 74200 THONON

Tél. 04 50 71 65 75
chablais@agence-swisslife.fr n° ORIAS 07006421



LA FERME DE TROSSY



FABRICATION FERMIERE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE
90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 75 19
www.lafermedetrossy.com



Nous vous proposons des mets de qualité, "faits maison",
créés à base de produits frais, locaux et de saison.

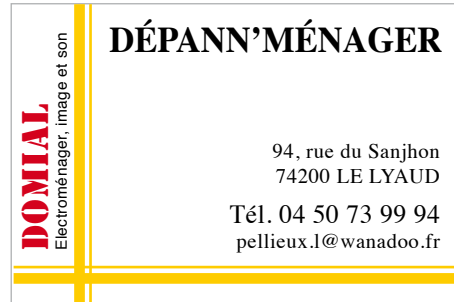
Devis sur demande pour des événements privés
ou des séminaires professionnels.



Tél: 04.50.73.94.55



3516 Chef-Lieu 74200 ArmoY / www.echodesmontagnes.fr



DÉPANN'MÉNAGER

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr



www.cabinet-midroit.fr

Vous êtes un particulier

• Vous vendez / vous louez des diagnostics obligatoires sont à réaliser (Amiante, Métré, plomb, Performance Energétique, Electricité, Gaz)

Vous êtes une entreprise

Industrie / ERP
• Contrôles réglementaires obligatoires
• Installations électriques et gaz
• Engins de levage

• Réparations câbles chauffants
• Thermographie infrarouge
• Infiltrométrie / Test d'étanchéité à l'air / attestation RT 2012

Et bien d'autres prestations.

Renseignez-vous au 04.50.71.16.36 ou sarl.midroit@orange.fr



PARTNER CHAUFFAGE

DÉPANNAGE - INSTALLATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES

Contrat d'entretien chaudières fuel et gaz
Pompe à chaleur - Adoucisseur



Yves BORNICHON / Thomas BAZZANI

partner.chauffage@gmail.com / Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES

Tél. 04 50 70 58 81



SARL MARCON / MERCIER
MECANIQUE • CARROSSERIE

LES COMBES • 74200 ARMOY
Tél. +33 (0)4 50 70 95 09
armoy.garage@wanadoo.fr



40, route des Blaves - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 26 29 13
fillion.imprimerie @ free.fr

Boucherie d'ArmoY

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Benoît Favier-Bosson

3565 Chef-lieu - 74200 ArmoY - Tél. 04 50 17 49 91

C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Il peut vous renseigner sur les démarches administratives concernant l'aide sociale (aide alimentaire, logement, perte d'autonomie).

Un rendez-vous peut être pris en mairie en vue d'une visite à votre domicile.

CONSTRUCTIONS

Il est rappelé que tous types de travaux (clôture, abri, piscine,...) nécessitent une demande d'autorisation préalable en Mairie.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARMOY

Tél. 04 50 70 57 68

Horaires d'ouverture :

lundi 14 h - 17 h 30

mercredi 14 h - 17 h 30

vendredi 16 h 30 - 18 h 30

samedi 10 h - 12 h

SIVOM (SERVICES TECHNIQUES, AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET GARDERIE)

Tél. 04 50 73 97 84 - Fax 04 50 70 56 53

Mail : armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

ÉCOLES

École élémentaire et maternelle :

Madame Cathy CHIFFLET, Directrice : 04 50 70 54 52

ENEDIS (DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ)

08 10 33 32 74 ou 30 74

DÉCHETTERIE D'ALLINGES

Lundi, mercredi, vendredi, samedi

8 h - 11 h 45 / 13 h 30 - 17 h 30

mardi : 8 h - 11 h 45 / 13 h 30 - 18 h

Fermeture hebdomadaire le jeudi, le dimanche et les jours fériés.

<https://www.thononagglom.fr/53-dechetteries.htm#par1443>

Mail pour tout échange avec l'équipe municipale
armoyvillage@gmail.com

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 04 50 36 11 02

(Bons-en-Chablais)

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Pôle Santé Armoys :

- Cabinet de kinésithérapie :

Thierry Coupeau : 04 50 73 78 53

- Orthophoniste :

Marielle Bluteau : 06 45 54 88 53

- Cabinet infirmier d'Armoys :

Johanna Gauch et Pascal Garino :
06 21 21 80 91

- Masseur-kinésithérapeute :

Sylvie Beck-Mottet - Soins à domicile
06 78 86 68 60

SOS médecin : 3624

COVID-19 : armoycovid19@gmail.com